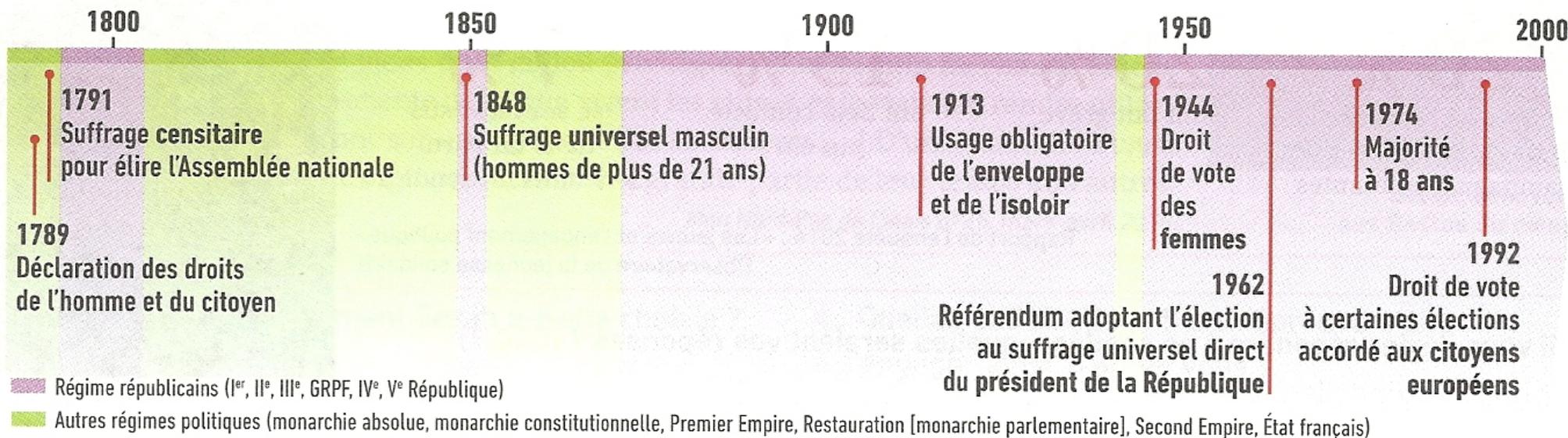


Activité 4 - Documents

DOC. 1 L'évolution du droit de vote depuis 1789



DOC. 2 La difficile conquête du suffrage universel direct

Une petite enveloppe bleue, des bulletins imprimés, un rideau et puis, tombant dans une urne transparente, une voix qui s'exprime, choisit, élimine ou conteste. Un geste simple, un droit évident, qui ne l'a pas toujours été [...]. Après une première tentative avortée en 1793, le «suffrage universel et direct» n'est proclamé qu'en 1848 et pour l'élection du président de la République. La France est alors le premier pays du monde à l'instituer, mais l'universalité est réservée aux hommes. En sont exclus les militaires

et le clergé [...]. Brutalement, le corps électoral, jusque-là restreint par le suffrage censitaire, passe de 246 000 à plus de 9 millions d'électeurs [...]. En 1852, Louis Napoléon Bonaparte se fait sacrer empereur des Français. Le suffrage universel mettra vingt ans à s'en remettre. [...] Il faudra attendre 1944 pour que l'universalité [du suffrage] s'élargisse aux femmes [...]. Valéry Giscard d'Estaing proposera l'abaissement de la majorité électorale à 18 ans.

Pascale Robert-Diard, *Le Monde*, 5 mai 2007.